REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT de VAUCLUSE - Arrondissement d'AVIGNON

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

COMMUNE DE MONDRAGON

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Monsieur le Maire de Mondragon informe le public que le Conseil Municipal est convoqué à la Mairie en séance publique

LE LUNDI 2 MARS 2026 À 18 h 30.

Le Maire,

Christian PEYRON

ORDRE DU JOUR :

1/DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

2/APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2026

3/ABROGE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 5/2026 - CONVENTION DE FINANCEMENT, DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX AU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE ET DE GESTION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN GIRATOIRE ENTRE LA RD 907 ET LA RD 44

4/RECTIFICATION DÉLIBÉRATION N°121/2025 : « SUPPRESSION POSTE ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE »

5/SIGNATURE AVEC LA CENTRALE SOLAIRE DE MONDRAGON 2 (APPELEE AUSSI CSMOD 2) DU BAIL EMPHYTEOTIQUE ET CONSTITUTION DE SERVITUDES N°2

6/FIXATION DU PRIX DE LA PARCELLE I N°681 EN VUE DE SA CESSION

7/CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANCRE COLORÉ

INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL

QUESTIONS DIVERSES